

Image not found or type unknown



Frais de notaire pour un rachat.

Par **SylviaG**, le **28/09/2012** à **09:51**

Bonjour,

J'ai acheté en commun un appartement avec mon compagnon il y a bientôt 2 ans et demi, or la nous nous sommes séparé au mois de février et il a décidé de racheter mes parts. Là il vient de consulter un notaire pour cela. J'aimerais savoir si je dois payer les frais de notaire avec lui où bien c'est juste à lui de payer.!!! Merci de bien vouloir me répondre.

Par **Lag0**, le **28/09/2012** à **10:50**

Bonjour,

Comme pour n'importe quelle vente immobilière, c'est l'acheteur qui paie les frais de notaire.